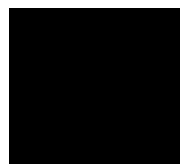


CIASE : le diocèse de Châlons vend deux biens immobiliers pour 115.000 €

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#), [Non classé](#)

Date : 19 février 2022



de Châlons en Champagne - qui couvre la partie sud de la Marne - va lui aussi donner de l'argent au fonds [SELAM](#) qui va distribuer, hors de tout cadre judiciaire, des indemnités aux victimes des abus sexuels du clergé. Et pour cela, ce diocèse assez pauvre va vendre deux biens immobiliers.

L'Union (27.01) précise qu'il s'agit de la salle paroissiale Sainte-Marie, qui date des années 1950, à la commune de Loisy sur Marne, pour 40.000 € et un terrain constructible situé rue saint-Fiacre à Sézanne, cédé pour 75.000 € à la municipalité, là encore.

SELAM : second appel de fonds aux diocèses ?

Le diocèse a prévu une contribution totale de 300.000 € "**au cas où le fonds SELAM demande une deuxième vague de contribution à notre diocèse**", indique Mgr Touvet à *L'Union*. "*Nous pourrions l'abonder en puisant dans notre réserve de sécurité ou en vendant à nouveau un bien immobilier [...] même si notre patrimoine immobilier n'est pas considérable*".

Cette information n'est pas anodine car Mgr Touvet s'occupe aussi de la communication pour la conférence des évêques de France.

La vente d'une salle paroissiale interrogée

Si Mgr Touvet insiste auprès de *L'Union* que "*pas un seul centime du denier*" ne va aller au fonds SELAM, **la vente d'une salle paroissiale interrogée - puisque par définition il s'agit d'un bien voué à l'exercice du culte et qui a été certainement financé, à un moment, par des dons des fidèles.**

L'Union, toujours, informait dans son édition du 12 janvier dernier que neuf prêtres ont été identifiés comme abuseurs entre 1950 et 2001 par le diocèse, en s'appuyant sur des témoignages précis, et que les noms de trois autres étaient ressortis depuis la parution du

rapport de la CIASE en octobre dernier. Tous sont décédés aujourd'hui.